

LE syndicat **Force Ouvrière** des **Finances Publiques**

# CHSCT du 16 /10/2018

## COMPTE RENDU

Le CHSCT s'est réuni le 16 octobre 2018 sous la présidence de M.MATTOY, en présence de Mme POURCHET , assistante sociale et de M. RENDA, Inspecteur santé et sécurité au travail.

La séance s'est ouverte à 9h30

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Examen de la situation de la trésorerie de Saint – Girons
- 2 – Analyse des fiches de signalement et des accidents de service
- 3 – Budget : point sur la situation et des dernières propositions d'actions
- 4 – Mise en place d'une vidéo-surveillance au CFP de FOIX et à la Direction (pour avis)
- 5 – Travaux au sein de la DDFIP 09 : Bilan, perspectives, tableau de suivi, maintenances, présentation des rapports de l'antenne immobilière
- 6 – Questions diverses

Au préalable, les représentants de **FO DGFIP** ont lu la déclaration liminaire suivante :

Les agressions (verbales et physiques, en particulier dans les services d'accueil du public), les risques psychosociaux (RPS), la souffrance au travail, l'épuisement, les « burn out » dont les agents sont victimes, sont, depuis 2012, malheureusement en progression et les Médecins de Prévention sont toujours aussi nombreux à en témoigner. Ils évoquent, une fois de plus, le lien entre cette souffrance et les restructurations, les objectifs de « rentabilité », les réductions d'effectifs, de moyens et l'organisation du travail.

./..

Souffrance au travail Evolution 2012/2017	2012	2017	Evolution Taux
Situations de souffrance exprimées par les agents	2940	3276	+11,43%
Situations de violence physique ou verbale au travail	349	527	+51%
Situations d'épuisement professionnel	158	176	+11,39%
Nombre total de suicides et taux de suicide sur 100 000	26 (17,08%)	27 (19,20%)	+3,85%

Source : rapport annuel d'activité 2017 Médecine de Prévention.

**FO** rappelle son opposition à toutes tentatives de remise en cause du réseau ministériel et tout particulièrement à l'organisation interministérielle des médecins de prévention sous l'égide des Préfets.

Sur le plan des crédits alloués, **FO** dénonce les effets néfastes de la réduction des budgets de fonctionnement qui ont pour conséquence de différer des actions pourtant indispensables telles que risques électriques et incendie, chauffage...

En outre concernant la protection des agents , les dysfonctionnements des services, les tensions exacerbées par le manque de personnel et une organisation du travail stressante débouchent sur des relations de travail de plus en plus conflictuelles.

Dans ce contexte, **FO DGFIP** demande une redéfinition des normes de sécurité, notamment en matière d'accueil et de transports de fonds, ainsi que l'ouverture systématique d'un dossier pour tout agent directement ou indirectement victime afin d'obtenir la reconnaissance « accident du travail »

De plus, **FO** estime que les outils de suivi des risques liés aux conditions de travail, mis en place par la Direction générale et déclinés au plan local, ne sont qu'une action de communication : faute de moyens elle constitue au mieux un affichage destiné à préserver l'Administration en cas de problèmes, au pire une forme de cynisme.

**FO DGFIP** dénonce la volonté dans les *DUERP* des Directions locales d'occulter la question des effectifs, comme cause essentielle des risques psycho-sociaux (RPS)

Enfin **FO** condamne l'empilement et la redondance d'indicateurs nationaux et locaux. L'efficacité n'est mesurée qu'à travers les indicateurs, les statistiques et le contrôle interne. **FO** dénonce les calendriers des actes de gestion irréalistes et sans cesse modifiés, générateurs de stress pour tous les services et les personnels.

Ces modes de pilotage du travail aboutissent à des tensions dans les relations hiérarchiques, voire entre les agents, et contribuent pour une large part aux R.P.S. En effet, les agents n'arrivant plus à gérer la charge mentale liée au travail, ne trouvent plus, pour certains, la frontière entre vie professionnelle et vie privée. Ils en arrivent à développer des pathologies ou à commettre des actes désespérés, comme cela est malheureusement arrivé en Ariège.

Le Directeur a répondu à cette déclaration. Il s'inscrit en faux contre l'empilement des statistiques. Pour lui, le DUERP a été réalisé en collaboration avec l'ensemble des intervenants. Enfin, il estime s'être impliqué dans les problèmes la souffrance au travail notamment à travers l'action entreprise à la Trésorerie de St – Giron.

Les représentants de **FO DGFIP** ont demandé que les tâches dévolues aux chargés de missions sur la Trésorerie de Saint -Giron, notamment en matière de recouvrement, soient clairement définies. En effet, les OTD lancés au niveau de la Direction occasionnent des réclamations ou explications au niveau du guichet de la Trésorerie et ne simplifient pas le fonctionnement. M. MATTOY nous a répondu que les poursuites relevaient de la responsabilité du comptable.

**FO DGFIP** s'est interrogé sur la mise en place de deux plate-formes d'écoute et de soutien au niveau national confié à une société privée. Cela laisse supposer que la situation s'est dangereusement dégradée. Un complément d'information a été apporté par M. LACOUT à la fin de ce CHSCT.

## **1 – Examen de la situation de Saint – Giron ;**

Une première réunion s'est tenue le 3 octobre en présence des deux psychologues du travail, de la grande majorité des agents et de l'encadrement du poste. Une déléguée **FO** au CHSCT, ayant participé à la préparation du dispositif, s'y était jointe.

Ces réunions vont s'échelonner jusqu'au mois de février, à raison d'une par mois ; un rapport écrit, sera établi par les psychologues entre la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> séances.. Seul le collectif pourra décider de son usage. Les membres du CHSCT n'en prendront connaissance qu'avec l'accord de ce collectif. Sur proposition de Mme POURCHET, les psychologues pourraient assister à un prochain CHSCT en vue d'une restitution globale et *anonyme*. Les organisations syndicales ont donné leur accord de principe.

On nous a signalé que l'arrêt de travail du médecin de prévention, Mme GIACOMETTI était prolongé jusqu'à fin octobre. Néanmoins en cas d'urgence, des solutions alternatives sont prévues.

## **2 - Analyse des fiches de signalement et des accidents de service ;**

Une fiche de signalement et déclaration d'accident de service ayant occasionné un arrêt de travail, a été présentée. Elle concernait un conflit entre deux agents. Les collègues étaient en souffrance.

**FO** a dénoncé la prise de conscience très tardive de la situation par la hiérarchie locale.

Nous ne pouvons pas développer d'avantage.

*La fiche de signalement est un outil très efficace pour s'assurer que l'ensemble des acteurs de prévention et la Direction n'ignorent pas certains événements auxquels sont confrontés les agents et leur encadrement.*

### 3 - Budget : point sur la situation et des dernières propositions d'actions

Site	Nature des travaux	Dépenses proposées	Action Retenue Non engagée	Action engagée	Action payée	prestataire	Engagement juridique	Service fait
<b>ELECTRICITE</b>		<b>21 732,39</b>			<b>1 961,28</b>			
St Girons	Adaptation du TGBT suite à climatisation	16 588,71	DDFIP					
Foix	conformité électrique	1 072,80	DDFIP					
Pamiers	conformité électrique	2 109,60	DDFIP					
St Girons	conformité électrique	1 961,28			1 961,28	EGA	1508978035	25/09/18
FOIX	Eclairage sous-sol							
<b>INCENDIE</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>			
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>		<b>5 444,00</b>			<b>0,00</b>			
divers sites	supports écran double	3 500,00		3 500,00				
St Girons	réparations des fenêtres	1 944,00			1 944,00	caujolle	1508707507	
	fauteuils suite à prescription médicale							
Luzenac	amiante cuisine							
St Girons	SAS d'entrée	2 982,28	2 982,28			Dumortier		
<b>FORMATIONS</b>		<b>1 800,00</b>			<b>1 800,00</b>			
TOUS	3 recyclages SST	1 800,00			1 800,00	Abadie	1508709300	23/04/18
	stage gestes et postures			CHSCT 31				
	recyclage habilitation électrique			CHSCT 31				
<b>PREVENTION DES AUTRES RISQUES</b>		<b>18 205,92</b>			<b>205,92</b>			
St Girons	intervention d'un cabinet de psychologues	18 000,00		18 360,00		ASTI	1508891823	
divers postes	pharmacies	205,92			205,92	SECURIMED	1508974274	25/09/18
		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>			
	fonctionnement CHSCT	200,00						
<b>DOTATION DELEGUEE 2018</b>		<b>34 310,00</b>	<b>6 482,28</b>	<b>20 304,00</b>	<b>3 967,20</b>			
<b>SOLDE GENERAL</b>		<b>3 556,52</b>		<b>30 753,48</b>				

**Electricité** : Les conformités électriques sur les sites de Foix et Pamiers ont été prises en charges par le budget 156.

#### Conditions de travail :

- Support double écrans. Une commande de 25 a été réalisée et sera complétée par une dotation supplémentaire de 50 supports financés par le 156. **FO** a fait remarquer que dans plusieurs services ou postes les écrans n'étaient pas de la même taille, ni de la même définition, ce qui est préjudiciable pour le confort visuel. La Direction a répondu qu'un recensement des besoins sera effectué et une communication sera faite en ce sens lors de la prochaine réunion des cadres.
- Réparation des fenêtres à St Girons : l'entreprise CAUJOLLE a été relancée à plusieurs reprises, les travaux devraient avoir lieu courant octobre.
- Les travaux pour le SAS d'entrée de St Girons avait reçu l'accord préalable de l'ensemble des organisations syndicales. Des frais supplémentaires sont prévus pour financer des travaux de peinture, ainsi que le déplacement de boîtiers électriques. Ces dépenses doivent être engagées pour début décembre au plus tard.

## Formations :

- Recyclage habilitation électrique : les deux agents (St-Girons) pressentis n'ont pas pu y participer.

## Prévention des autres risques :

- Intervention d'un cabinet de psychologues : Il a été accepté le paiement anticipé de la facture.
- Pharmacie : les représentants de **FO DGFIP** ont fait remarquer que la livraison des compresses (heureusement non stériles) conditionnées par paquets de 100, a contraint les agents du BIL à les distribuer, avec les moyens du bord.

Le solde disponible de 3556,52 sera utilisé pour l'acquisition de 2 sièges ergonomiques (dont un en réserve) et de luminaires.

## 4 – Mise en place d'une vidéo-surveillance au CFP de FOIX et à la Direction. (pour avis)

- Pour le CFP rue Mendès France : Les caméras se trouveront dans les zones fragilisées (accueil général et au niveau de la caisse) elles seront orientées vers le public (images sans son). D'autres caméras seront installées à l'extérieur, en direction des zones sensibles (parvis et arrière du bâtiment) ainsi que préconisé par la commissaire divisionnaire.
- Pour la Direction, comme l'impose la loi, du fait du transport de fonds, une caméra sera installée sur le parking accès rue Fenouillet, une autre sera orientée vers le lieu d'échange des fonds.

Le vote s'est déroulé en trois temps :

- Concernant la surveillance intérieure du CFP, l'ensemble des Organisations syndicales ont voté pour.
- Pour la surveillance extérieure du CFP : **FO** et Solidaires se sont abstenus, la CGT votant contre.
- Enfin pour la Direction l'ensemble des O.S ont répondu favorablement.

Les représentants de **FO DGFIP** se sont abstenus, dans la mesure où si, sur le principe de la sécurité des agents, l'idée est intéressante, certaines ambiguïtés n'ont pas été levées : par exemple, qui aura le droit et dans quelles occasions de visionner les vidéos ?

## **5 - Travaux au sein de la DDFIP 09 : Bilan, perspectives, tableau de suivi, maintenances, présentation des rapports de l'antenne immobilière.**

### **Rapport de l'antenne immobilière:**

*CFP sous – sol* : concernant le stockage des archives : la zone est considérée comme non confinée.  
L'éclairage : le rapport portait sur le nombre de lux concernant les zones de passage et les zones fixes de travail, notamment pour les collègues de la Paierie Départementale.

*Résistance des planchers au service CDIF* : un test de charge sera réalisé un vendredi soir.

*Amiante à la trésorerie de Luzenac* : le rapport indique qu'il n'y a pas de problème et qu'un revêtement style moquette est possible. Cependant, il sera nécessaire de réaliser une évaluation périodique.

### **Tableau de suivi des travaux :**

Il n'est pas encore exploitable en l'état.

### **Maintenance:**

La société Véritas a contrôlé les ascenseurs en avril 2018 sans en informer la Direction. Un rappel sera fait auprès de cette société.

## **6 – Questions diverses**

### **Création d'une plate-forme d'écoute et de soutien téléphonique :**

Ainsi que **FO DGFIP** l'avait signalé en début de séance, la Direction est revenue sur cette création, en apportant des précisions. Cette plate-forme a été créée à titre curatif, à destination de l'ensemble des agents .

Mode de fonctionnement : 5 appels au maximum par an, un numéro vert dédié aux problématiques managériales.

Une plaquette est disponible sur le site Ulysse à partir de ce lien :

[Lien au site Ulysse](#)

Cette plate-forme ne remet pas en cause le dispositif mis en place par le CDAS 09 : prise en charge de 3 visites chez un psychologue.

## Guide sur la conduite des projets :

Une présentation de ce guide sera faite lors du prochain CHSCT, suivi d'un débat.

## Aménagement de l'Hôtel des Finances :,

Le projet n'est pas finalisé. Il sera exposé lors du prochain CHSCT ; en toutes hypothèses, le déménagement devrait avoir lieu avant la campagne IR 2019 (*soit aux alentours de fin mars*)

Les représentants de **FO DGFIP**

**Hélène ESQUIROL**

Titulaire

**Jean – Paul BERTRAND**

Titulaire

